

LE MOT
DU MAIRE

VIE
MUNICIPALE

SAINT-
MAIXANT

LE DOSSIER :
ECOLE

BIBLIOTHEQUE

VIE
ASSOCIATIVE

LES
COMMISSIONS

Le mot du Maire

Je voudrais évoquer plusieurs sujets avec vous.

Sujet agréable : le fonctionnement de l'école

En effet, à mon sens, l'école est le lieu le plus important de la vie commune. C'est le lieu de l'apprentissage du vivre ensemble, de l'éducation, du lien social, du respect des autres, et pour y arriver nous pouvons compter sur l'action de nos enseignantes et enseignants placés sous la bienveillante direction de Madame Audrey Hermann.

Il faut compter aussi sur les AESH qui aident les enfants un peu plus en difficulté, et sur nos trois ATSEM Béatrice, Sigrid et Estelle, sans qui les maternelles ne fonctionneraient pas correctement.

La restauration est assurée par notre diététicienne Agnès et nos cuisiniers Vincent et Laetitia.

Le temps périscolaire est sous la responsabilité de Sophie avec l'aide du CVLV et l'indispensable présence de nos agents polyvalents Mickael, Isabelle et Florence.

La partie n'est pourtant pas facile ; en face guette l'adversaire invisible « Coronavirus » contre lequel nous prenons toutes les précautions indispensables.

Sujet désagréable : la gestion des chats errants

C'est un phénomène très ennuyeux car pratiquement insoluble. Responsabilité du maire sur le domaine public : attraper les chats, les faire stériliser, les relâcher sur les mêmes lieux. Lorsque les chats s'installent en lieux privés et sont nourris, que pouvons-nous faire ?

Autres sujets pour information

☞ **Respect des règles d'urbanisme** contenues dans le PLU et à l'avenir dans le PLUI : quel que soit votre projet, construction, modification, vous devez vous renseigner en mairie.

Cette démarche vous évitera de futurs désagréments, à savoir : refus de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux suite à des avis défavorables par le pôle urbanisme de la CDC du Sud-Gironde, les architectes des Bâtiments de France, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, les gestionnaires de réseaux, ...etc. Le maire n'ira pas contre leur avis et n'accordera pas de dérogation.

☞ **Repas traditionnel des Aînés** : je suis au regret de devoir l'annuler cette année.

En effet, il ne serait pas raisonnable de rassembler 150 personnes potentiellement à risque dans notre salle des fêtes.

Cependant, nous assurerons une distribution de colis de Noël aux couples ou personnes seules de 70 ans et plus.

☞ **Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918** : Elle aura lieu en comité restreint. Un dépôt de gerbe au Monument aux Morts sera effectué par le Président de la FNACA et moi-même. Elle ne sera malheureusement pas suivie du vin d'honneur habituel. J'en suis désolé.

Merci de m'avoir lu et bonne santé à vous tous.

Alain Bernadet

Commissions municipales

Affaires sociales : M. Le Lagadec (adjointe déléguée), P. Arquey, C. Aurain, F. Chardonnet, C. Chauderon et J.C. Meunié / **C.C.A.S.** : M. Le Lagadec, P. Arquey, C. Aurain, F. Chardonnet, A. Mainet, J.C. Meunié en tant qu'élus et P. Banos, G. Dionis Du Séjour, C. Fleuriot, M. Gautier, J. Louarn et R. Servand en tant que concitoyens désignés par monsieur le Maire.

Urbanisme et Service technique : G. Duluc (adjoint délégué), F. Chardonnet, C. Deyriard, J. Emmanuel-Emile, R. Fievet, A. Mainet, J. Orget et W. Ramon.

Loisirs/Restaurant scolaire/Communication : C. Banos (adjointe déléguée), C. Aurain, N. Bertrand, G. Duluc, J. Emmanuel-Emile, J.C. Meunié, A. Poinstaud et J. Synakiewicz-Byrnes.

Finances : A. Bernadet (maire), M. Le Lagadec (adjointe déléguée), C. Banos, G. Duluc, A. Gaury, J. Orget et W. Ramon / **C.I.A.** : A. Bernadet (maire), M. Le Lagadec (adjointe déléguée), G. Duluc, A. Gaury et W. Ramon.

Ecole/Jeunesse/Périscolaire/Bibliothèque/Associations : A. Gaury (adjointe déléguée), P. Arquey, N. Bertrand, C. Chauderon, C. Deyriard, A. Poinstaud et J. Synakiewicz-Byrnes.

Conseil des écoles

A. Bernadet (maire) et A. Gaury (adjointe déléguée) ou un membre suppléant de la commission Ecole.

Commissions de la communauté de communes

Finances : M. Le Lagadec et W. Ramon (suppléant) / **Economie** : C. Banos et C. Aurain (suppléante) / **Urbanisme/Habitat** : G. Duluc et P. Arquey (suppléante) / **Environnement** : J. Orget et G. Duluc (suppléant) / **Petite enfance/Enfance/Jeunesse** : A. Gaury et A. Poinstaud (suppléante) / **Culture** : N. Bertrand et J. Emmanuel-Emile (suppléant) / **Accueil des gens du voyage** : M. Le Lagadec / **Mobilité** : A. Bernadet / **C.I.I.D.** : G. Duluc.

Autres instances du territoire

S.D.E.E.G. : G. Duluc / **S.I.A.E.P.** : A. Bernadet et G. Duluc, J. Emmanuel-Emile (suppléant) et R. Fievet (suppléant) / **S.I.A.** : A. Bernadet et G. Duluc, R. Fievet (suppléant) et A. Mainet (suppléant) / **SICTOM** : C. Banos et J. Orget (suppléant) / **S.I.S.S.** : C. Banos et A. Gaury (suppléante) / **Correspondant Défense** : J. Synakiewicz-Byrnes et W. Ramon (suppléant) / **Correspondant tempête-prévention des risques** : J. Emmanuel-Emile et C. Aurain (suppléante) / **Correspondant prévention et sécurité routière** : W. Ramon.

C.C.A.S. : Centre Communal d'Action Sociale / **C.I.A.** : Commission d'Indemnisation à l'Amiable / **C.I.I.D.** : Commission Intercommunale des Impôts Directs / **S.D.E.E.G.** : Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde / **S.I.A.E.P.** : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable / **S.I.A.** : Syndicat Intercommunal d'Assainissement / **SICTOM** : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères / **S.I.S.S.** : Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Langon.

Horaires d'ouverture de la mairie

A compter du 1^{er} novembre, les horaires d'ouverture au public de la mairie changent.

Merci de noter ces nouveaux horaires :

Lundi et Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi et Jeudi : 8h-12h et 14h-19h

Mercredi : 8h-12h

Feux tricolores

Les feux tricolores installés au carrefour de la rue de Cariot et de la rue du Port avec la route de Gascogne ont été raccordés au réseau électrique et sont en phase clignotante d'habituance. Ils seront mis en service prochainement, de manière définitive.

Distribution de masques pour les jeunes saint- maixantais

Nous organisons une nouvelle distribution de masques à destination des jeunes de la commune : collégiens, lycéens, mais aussi écoliers, le :

SAMEDI 21 NOVEMBRE de 9h30 à 12h à la bibliothèque.

Dégradations

Nous avons régulièrement la désagréable surprise de constater un certain nombre de dégradations dans l'espace public de la commune. L'ascenseur permettant l'accès à la mairie aux personnes à mobilité réduite a été vandalisé et est désormais hors service. Deux baies vitrées et le cendrier mural de la salle des fêtes ont été cassés. Ces dégradations ont un coût pour la collectivité. Merci aux vandales de se rappeler les bonnes règles de respect et de civisme nécessaires au bien vivre ensemble.

Plan d'action Covid : Mise en place du registre des personnes vulnérables et/ou isolées

Vous êtes ou vous connaissez des personnes vulnérables et/ou isolées ? Vous avez besoin d'informations, de conseils, de renseignements ? Faites-vous connaître auprès de la mairie :

- par téléphone 05 56 62 03 08
- par mail mairiedesaintmaixant@orange.fr
- par courrier Mairie – 33 route de Gascogne – 33490 Saint-Maixant
- ou en vous rendant directement au secrétariat de la mairie.

Panneau d'informations

Vous avez très certainement remarqué le panneau lumineux place de la mairie ? Il nous permet de communiquer sur l'actualité de Saint-Maixant. Les associations sont invitées à le faire « vivre » en nous envoyant leurs messages ou informations à relayer.

PanneauPocket

PanneauPocket est une application mobile simple et efficace qui permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune. Pour en profiter, il suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur son téléphone (pas de création de compte et aucune donnée personnelle à fournir). Une notification est envoyée à chaque nouvel événement et vous accédez en un clic aux informations et alertes publiées par la mairie.

- ① Téléchargement de l'application disponible sur l'AppStore ou sur GooglePlay
- ② Recherche de Saint-Maixant dans la barre de recherche
- ③ Mise en favoris de Saint-Maixant
- ④ Activation des notifications

Homage à Samuel Paty

Message de monsieur le Maire :

« Lundi 19 octobre à 14h, les élus du secteur et tous ceux qui en avaient eu l'information, étaient réunis devant la mairie de Langon pour rendre hommage à Samuel Paty, ce professeur d'histoire atrocement assassiné pour avoir fait son métier. J'ai rencontré à cet hommage le Président de l'AML (Association des musulmans du langonnais). Il m'a transmis le texte suivant du CRCM. Je trouve utile de le partager avec vous, dans l'espoir d'aider à éviter tout amalgame, ostracisme, voire même réflexes d'islamophobie.

Bien à vous,

Alain Bernadet »

Communiqué du CRCM (Conseil Régional du Culte Musulman de Nouvelle-Aquitaine) :

« La barbarie la plus abjecte s'est exprimée à travers la décapitation d'un enseignant par un terroriste. Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille de la victime, ses amis, ses collègues et nos pensées les plus émues vont à tout le corps enseignant de notre pays qui s'évertue, jour après jour, à faire œuvre de transmission des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Nous sommes, pour beaucoup d'entre nous, les enfants de l'école de la République et notre reconnaissance est infinie.

Ce crime a été commis sous le sceau de la défense du sacré. Mais qu'y a-t-il donc de plus sacré que la vie humaine ?

Quoi de plus révoltant, de plus consternant, de plus offensant de voir un de nos concitoyens assassinés au nom de notre religion. Evoquer les caricatures du prophète de l'islam pour justifier ce crime ignoble est une insulte à la mémoire du prophète lui-même et à son message.

Nos concitoyens musulmans condamnent, avec la plus grande vigueur, dans leur écrasante majorité, ce crime et sont abasourdis et révoltés qu'au nom de leur religion des actes odieux puissent être commis.

Nous appelons à défendre la sacralité de la vie, ainsi que la liberté de croire ou ne pas croire. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi [...] ».

Communiqué du 17/10/2020

Liste des lieux de culte/mosquées signataires :

Blaye, Libourne, Cadillac, Saint-Maixant, Mérygnac, Marmande...

Camping sauvage

La mairie a pris un arrêté concernant l'interdiction du camping sauvage. Cet arrêté a pris effet à compter du 1^{er} août 2020 et ce, pour une durée indéterminée. Il stipule que la pratique du camping sauvage est interdite dans l'ensemble du périmètre délimité de l'Eglise de Saint-Maixant, soit un rayon de 500 mètres autour d'elle.

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et réglementation en vigueur.

Boîte à jouets et à livres

Le CVLV, en accord avec la mairie, a installé une boîte à jouets, ainsi qu'une boîte à livres, sous l'avancement du périscolaire.

Il s'agit d'un projet collaboratif entre le CVLV Pôle social Rural et la Ludothèque Ephémère, au service de la vie et de l'animation locale. Ce projet a émergé dans le cadre des actions d'économie circulaire et de sensibilisation à l'éco-responsabilité. Il fait partie intégrale du projet d'animation du territoire de créer du lien social dans le cadre des actions en direction de la population (agrément EVS).

L'ambition est d'installer des boîtes à livres et à jouets en libre accès sur l'ensemble des huit communes de la rive droite de la CdC Sud Gironde. A l'heure actuelle, les communes de Verdélais, Saint-Martial, Semens et Saint-Germain des Graves disposent, comme Saint-Maixant, de boîtes à jouets et à livres.

Ces boîtes sont préparées et gérées par les équipes du CVLV Pôle Social Rural et de la Ludothèque Ephémère.

Pour éviter d'avoir un espace de dépôt inutile, deux volontaires en service civique auront en charge de les animer en faisant régulièrement un contrôle des contenus, en les renouvelant si nécessaire, et pourquoi pas en mettant en place des animations de sensibilisation et de collecte tout au long de l'année.

La société de chasse

La période de chasse a ouvert en Gironde depuis le 13 septembre selon l'arrêté préfectoral n°2020/06/17-056.

Pour plus de renseignements sur cette pratique sur notre commune, vous pouvez contacter le Président de la société de chasse de Saint-Maixant, M. Barbazange au 06 88 07 13 47.

L'association des parents d'élèves de l'école

Membres du bureau nouvellement élus :

- Nathalie SARG, présidente
- Amandine VERGEZ, vice-présidente
- Sylvie CASTAGNÉ, trésorière
- André GRANGETAL, trésorier adjoint
- Cindy VILLETORTE, secrétaire
- Olivier CATY, secrétaire adjoint

Pour nous contacter :

- Par mail : fcpe.saintmaixant@gmail.com
- Par courrier : APE, Mairie, 33490 Saint-Maixant
- Par téléphone : 06 84 98 25 51

Club détente gymnique

Après une saison 2019/2020 écourtée pour les raisons que nous savons, les activités sportives du Club détente gymnique ont repris le 7 septembre 2020 avec des modalités adaptées aux exigences sanitaires actuelles.

L'ensemble du Bureau tient à remercier les adhérents de nous avoir fait confiance en revenant s'inscrire à cette nouvelle saison 2020/2021, malgré les conditions exigées, ainsi que pour les capacités d'adaptation dont ils font preuve depuis la reprise : à nouveau deux semaines d'arrêt début octobre !

Nous souhaitons également remercier Marine CLAVERIE, notre animatrice qui a revu ses interventions en fonction de la nouvelle organisation.

Les efforts de chacun permettent de maintenir cette activité et nous nous retrouvons avec toujours autant de plaisir les lundis et jeudis soir pour nous tenir en forme physique, et ainsi prendre soin de nous !

Toutes les informations utiles sur le Club Détente Gymnique sont à retrouver sur le site internet de la commune.

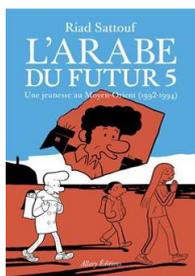
Le Bureau du Club détente gymnique



Chères lectrices et chers lecteurs, la page de la bibliothèque trouve à nouveau sa place dans ce bulletin municipal « nouvelle mouture ». Ce mois-ci, nous mettons en lumière la BD autobiographique de Riad Sattouf, *L'Arabe du futur*, dont le tome 5 vient de paraître. Il s'agit d'une série au succès international (traduite dans plus de 20 langues) et qui a remporté plusieurs prix de bande dessinée. Belle découverte et belles lectures à toutes et à tous !

Nathalie Bertrand - Anaïs Goacolou - Josette Lafon - Véronique Lamarle-Mulet

Une série COUP DE COEUR



L'arabe du futur relate l'enfance de l'auteur en Libye puis en Syrie, deux pays alors marqués par l'idéologie du socialisme arabe. Le cinquième tome couvre les années 1992-1994. Riad Sattouf y raconte son adolescence.

NOS NOUVEAUTES

Romans ados

La vie compliquée de Léa Olivier T1 : perdue par Catherine Girard-Audet

L'incroyable voyage de Coyote Sunrise par Dan Gemeinhart

The rule of many par Ashley et Leslie Saunders

Par le feu par Will Hill

Albums jeunesse

Les choses précieuses par Astrid Desbordes

Le poisson d'or – La moufle – Le petit canard par Céline Alvarez

J'y vais par Matthieu Maudet

Et le lapin m'a écouté par Cori Doerrfel

Premier âge

Promenade sous les étoiles par Emiri Hayashi

Regarde dans le ciel par Emiri Hayashi

Rouge hippopotame par Janik Coat

Petites histoires et comptines à signer

- Masque et gel hydroalcoolique obligatoires.
- 5 personnes au maximum peuvent être présentes en même temps dans la bibliothèque. Nous vous conseillons de venir seul ou à 2 par foyer, afin de ne pas créer une file d'attente trop importante.
- Les livres à restituer sont déposés sur une table isolée.
- Les livres sont régulièrement nettoyés par les bénévoles.

Prenons soin des livres

Les livres de la bibliothèque passent de main en main. Ils ont forcément une certaine durée de vie. Merci de nous signaler si un livre se décolle ou se découd. Nous essaierons alors de le réparer afin de prolonger sa durée de vie.

Par contre, un livre déchiré, ce n'est pas de l'usure ; c'est tout simplement une dégradation. Si cela vous arrive, il est souhaitable de le signaler afin que nous trouvions ensemble comment remédier à cela.

Merci aussi de respecter les délais de prêt des livres : 3 semaines pour les nouveautés et un mois pour tous les autres ouvrages.

La bibliothèque est un service gratuit offert à tous.

ROMANS

Et que ne durent que les moments doux par Virginie Grimaldi

Chavirer par Lola Lafon

Nickel Boys par Colson Whitehead

Requiem pour une ville perdue par Asli Erdogan

Arène par Négar Djavadi

Les évasions particulières par Véronique Olmi

Le sel de tous les oublis par Yasmina Khadra

La cuillère par Dany Héricourt

Dans le jardin de l'ogre par Leïla Slimani

Les oubliés du dimanche par Valérie Perrin

Magellan par Stefan Zweig

Sciences humaines

Une année pour tout changer par Céline Alvarez

Maman, Papa, on joue à quoi ?! par Agathe Lecaron et Sylvia Gabet

L'école

Monsieur le maire et le conseil municipal souhaitent la bienvenue à Mme Hermann dans ses nouvelles fonctions de Directrice de l'école, ainsi qu'à Mmes Saccavini, Leray, De Guio et à M. Defrancq qui rejoignent l'équipe pédagogique.

Le dernier trimestre de l'année scolaire 2019-2020 a été très fortement perturbé par le contexte sanitaire. L'équipe enseignante, les élus et les agents communaux ont travaillé d'arrache-pied pour permettre une « rentrée » au mois de mai, dans les meilleures conditions. Nous remercions encore les agents qui ont fait un important travail, très exigeant et difficile.

Le protocole de cette rentrée a pu être assoupli. Néanmoins, nous devons rester vigilants et adapter régulièrement notre protocole aux recommandations et au contexte évolutif. Ce travail nécessite une concertation et un lien étroit entre les différents acteurs impliqués dans et autour de l'école : les élus (commission Ecole), les agents, l'équipe enseignante, l'association des parents d'élèves et le CVLV.

Nous souhaitons plus que jamais renforcer cette synergie entre la mairie et les autres « partenaires » impliqués dans l'école. Une première réunion a ainsi été organisée le 14 octobre entre les élus (A. Gaury, C. Deyriard, P. Arquey, J. Synakiewicz-Byrnes et N. Bertrand), la Directrice de l'école A. Hermann, l'APS-CVLV (V. Tuzin et S. Chaumont) et l'association des parents d'élèves (N. Sarg, S. Castagné et C. Villettorte). Cette réunion a permis à chacun de se présenter, puis de prendre ensemble le pouls de cette année scolaire qui débute. Différents « dossiers » sont d'ores et déjà à l'étude. Par exemple, l'équipe enseignante réfléchit à l'aménagement de coins-jeux dans la cour de récréation. Une concertation auprès des parents et des enfants est lancée pendant les vacances scolaires via le carnet de liaison. Un premier bilan sera fait en novembre, puis la faisabilité des différentes propositions sera évaluée.

Masque obligatoire aux abords de l'école dans un rayon de 50 mètres, conformément à l'arrêté préfectoral du 31 août 2020.
Merci de respecter cette consigne.

Les classes

220 enfants sont inscrits à l'école : 69 en classes de maternelle et 151 en classes d'élémentaire. Les niveaux sont répartis de la manière suivante :

- TPS/PS : Mmes Hermann et Charenton ; Sigrid Guimberteau (ATSEM)
- MS : Mme Bodet ; Béatrice Golebiowski (ATSEM)
- GS : Mmes Loubrie et De Guio ; Estelle Pastor (ATSEM)
- CP : Mme Leguay
- CP/CE1 : Mmes Duru et De Guio
- CE1 : M. Mobeche
- CE2/CM1 : Mmes Saccavini et Charenton
- CE2/CM1 : M. Defrancq
- CM1/CM2 : Mmes Leray et Charenton
- CM1/CM2 : Mme Blondy-Fermot



L'école

Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire sert en moyenne 210 repas par jour (dont 20 repas pour les adultes), répartis sur trois services.

Depuis cette année, le règlement des repas servis au restaurant scolaire est géré par la mairie (Régie cantine), et non plus par la Trésorerie de Langon. La réservation et le paiement des repas se font via le logiciel ICAP. Tous les documents utiles sont disponibles sur le site internet de la commune, onglet Jeunesse / Restaurant scolaire.



P. Geluck, Le chat

Les travaux d'entretien

La période estivale a été propice aux différents travaux d'entretien et de remise en état dans l'école. Merci aux agents communaux qui se sont affairés et ont accompli ces travaux et d'autres encore (nous ne pouvons pas tous les citer) :

- ✓ Réparation des canalisations pour l'évacuation des eaux pluviales (cour des primaires)
- ✓ Réparation des toilettes pour les classes des Maternelles
- ✓ Fabrication de meubles de rangement pour les enseignants
- ✓ Installation de 4 paniers de basket (préau des Maternelles et préau des Élémentaires).
- ✓ Passage des câbles pour l'installation du Wifi
- ✓ Destruction d'un nid de guêpes et taille des mûriers.

L'association des parents d'élèves

L'APE de l'école François Mauriac est affiliée à la FCPE.

Les objectifs de l'APE sont :

- représenter les parents d'élèves lors des conseils d'école et auprès des instances de l'académie et de la mairie ;
- soutenir activement les projets et actions des enseignants ;
- organiser des événements à thème autour de l'école afin de favoriser des temps d'échanges conviviaux enfants/adultes.

Tout cela pour le bien-être des enfants au sein de l'établissement scolaire.



Meubles de rangement réalisés par le service technique



Notre première action est en cours : une vente de *chocolats de Noël* !

Les commandes doivent être passées au plus tard le jeudi 12 novembre.

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter pour obtenir le bon de commande.